

INDEX EGALITE FEMMES HOMMES

Le groupe LISI et sa division LISI AUTOMOTIVE conformément aux engagement pris dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise se sont fixés en matière ressources humaines **l'amélioration de l'attractivité de nos métiers et la fidélisation de nos collaborateurs.**

L'un des objectifs passent par le développement de la diversité, la féminisation de certains métiers et l'égalité professionnelle femmes hommes.

En janvier 2019, un nouveau dispositif légal a été défini, aux termes duquel les entreprises françaises de plus de cinquante salariés s'évaluent chaque année dans le domaine de l'égalité professionnelle en calculant un Index Egalité Femmes Hommes. Bâti autour de cinq indicateurs calculés sur un total de 100 points, l'Index mesure, par entité juridique, différentes données en matière d'égalité professionnelle : écarts de rémunération, écarts dans la proportion de femmes et d'hommes augmentés, écarts dans la proportion de femmes et d'hommes promus, augmentation systématique des femmes l'année d'un congé de maternité, nombre de femmes dans les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise.

En deçà d'un seuil de 75 points sur 100, l'entreprise est dans l'obligation de définir et mettre en œuvre des mesures correctives, dans un délai de trois ans et en cas de seuil inférieur à 85, elle doit se fixer des objectifs de progression.

En dehors de cet index, chaque entité française de la Division LISI AUTOMOTIVE à travers ses accords d'entreprise Égalité Femmes Hommes et Qualité de vie au travail souhaite souligner son engagement à réduire les écarts de traitement pouvant encore existés, favoriser l'intégration de femmes sur des métiers encore très masculins notamment dans le domaine technique et managérial et veiller à l'égalité des chances.

Vous trouverez ci-après la note sur 100 obtenue par chaque entreprise relevant du périmètre de la division LISI AUTOMOTIVE en France comportant plus de 50 salariés au 31 décembre de chaque année.

	2021	2022	2023	2024
- LISI AUTOMOTIVE Former	89/100	89/100	89/100	89/100
- LISI AUTOMOTIVE Nomel	93/100	93/100	93/100	88/100
- LISI AUTOMOTIVE Rapid	84/100	76/100	79/100	86/100
- LISI AUTOMOTIVE SAS	75/100	75/100	77/100	79/100

Le plan d'action initié depuis plusieurs années se poursuivra en 2025 à savoir :

-Favoriser le recrutement des femmes dans des emplois où elles sont très faiblement représentées compte tenu de leur faible représentation au niveau national dans les métiers techniques.

-Continuer dans la réduction des écarts de rémunération en examinant les situations individuelles. Si l'écart de salaire n'est pas justifié par des éléments objectifs, alors le salaire sera réévalué en fonction du poste, de l'ancienneté et de sa tenue.

-Promouvoir des femmes dans toutes les catégories professionnelles et particulièrement la population Cadres. Dans ce domaine, la Division LISI AUTOMOTIVE s'est fixée de passer de 25.6% de femmes Cadres en 2024 à 26,5% en 2025.

-Poursuivre nos actions avec l'association « elles bougent » et nos partenariats avec les écoles afin d'attirer les femmes et les filles vers l'industrie et accueillir un maximum de stagiaires filles. A ce titre LISI AUTOMOTIVE a signé un partenariat avec l'ESFF en 2024 et souhaite poursuivre d'autres actions en 2025 avec l'UTBM et les arts et métiers de Metz

